

L'Intelligence artificielle : Quel impact pour la médecine de demain ?

« L'objectif majeur de cette formation d'une journée est de donner aux médecins les **premières clés de compréhension pour une bonne appropriation de l'intelligence artificielle en santé** : régulation des enjeux juridiques et éthiques, cas d'usage (illustrés d'exemples concrets), impacts sur l'exercice des métiers actuels et à venir. »

L'ACFM vous propose **un programme DPC validant d'une journée, ouvert à toutes les spécialités et indemnisé 315 euros**, sur les enjeux majeurs de **l'intelligence artificielle en santé**.



Ces formations seront animées par un médecin et des intervenants du cabinet ETHIK IA, Conseil en Intelligence Artificielle en santé.

Date	Lieu	Référence du Programme	N° de la session
24/04/2020	Lille	11872000032	En cours de validation auprès de l'Agence nationale du DPC* Vous préinscrivez directement sur notre site internet Cliquez ICI
05/06/2020	Paris	11872000032	
12/06/2020	Metz	11872000032	
04/09/2020	Antibes	11872000032	
18/09/2020	Villemomble	11872000032	
09/10/2020	Paris	11872000032	
04/12/2020	Paris	11872000032	

* L'action de DPC étant en cours d'enregistrement, il est obligatoire de vous préinscrire **AVANT LE 10 MARS 2020**. A partir de cette date, vous pourrez vous inscrire directement sur www.mondpc.fr

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :
Marie Aline TOUBON, ACFM : mariealine.toubon@evolutisdpc.fr ou Tél. 01 43 18 88 28